

INDEX 2020 ÉGALITE FEMMES / HOMMES

Conformément à la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, la Caisse Régionale du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne a calculé l'index égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Ainsi, la note au titre de l'année 2020 est de : **87/100.**



Détail des notes par indicateur	points obtenus
1- écart de remuneration (en %)	37
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	20
3- écarts de promotions (en points de %)	15
4- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15
5- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	0
Total des indicateurs calculables	87